

- École Maternelle Les Iris -

3, avenue Saint Paul

92370 Chaville

Compte-rendu du 1^{er} Conseil d'École année scolaire 2025-2026

Jeudi 06 novembre 2025

Membres présents :

Enseignants :

- **Mme Aurélie Andrieu Bigeard**, Directrice, présidente du Conseil d'École, Petite Section (PS)
- **Mme Irmine Sauvebois-Birster**, Moyenne et Grande Section (MS/GS)
- **Mme Dominique Saillard**, Petite et Moyenne Section (PS/MS)

Représentants du Maire :

- **Mme Isabelle Chayé-Mauvarin**, Adjointe au maire, quartier rive gauche

Représentants des parents d'élèves :

- **Mme Clémence Valladier**, CAAPE
- **M. Tiphaine Thuillier**, CAAPE
- **Mme Colrat Delphine**, FCPE
- **Mme Sophie Thomas**, FCPE

Absents Excusés :

- **Mme Gaëlle Etchegoin**, Grande Section (GS)
- **Mme Bergé**, IEN 15^{ème} circonscription
- **M. Virginie Larquet**, Petite section les vendredis (décharge de direction)
- **Mme Bérengère Le Vavasseur**, Maire adjointe, chargée des affaires scolaires

1- Vie de l'école

-Enseignants, ATSEM, périscolaire et effectif des élèves

L'effectif est de 97 élèves (-9 élèves par rapport à l'année dernière à la même date). Cela fait une moyenne de 24,25 élèves /classe avec PS=39 élèves, MS=39 élèves et GS=19 élèves. Classe de PS=25 élèves, classe de PS-MS= 25 élèves, classe de MS-GS=24 élèves et classe de MS-GS =23 élèves.

L'équipe enseignante est inchangée : Mme Sauvebois-Birster Irmine (suppléance de direction et MS-GS), Mme Etchegoin Gaëlle (MS-GS), Mme Saillard Dominique (PS-MS) et Mme Andrieu Bigeard Aurélie (Directrice, PS)

L'équipe des ATSEM est formée de Mme Jarry Rachel (PS), Mme Taous HAOUAM (PS-MS) et Mme Danie Jean-Charles (MS-GS).

L'équipe périscolaire a changé cette année. Elle est constituée de 5 membres. Mme Cauty Myriam est la nouvelle responsable du périscolaire, son adjointe est Mme Dantas Elisabeth. Il y a 3 animateurs : Tadeuz, Sonia et Lauretta.

-Election des représentants des parents d'élèves

L'élection a eu lieu par correspondance. Cette année le taux de participation de 78,65% contre 70,71% l'année dernière.

Deux listes se sont présentées la CAAPE et la FCPE pour 4 postes à pourvoir. Les 4 sièges ont été pourvus, 2 pour la CAAPE et 2 pour la FCPE.

Les élues sont :

Mme Duclos Ludivine et Mme Valladier Clémence pour la CAAPE ainsi que Mme Thuillier Tiphaine et Mme Vincent Solène comme suppléantes.

Mme Thomas Sophie et Mme Colrat Delphine pour la FCPE ainsi que Mme Delacroix Agnès et Mme Husain Maya comme suppléantes.

-Point coopérative

Solde au bilan financier de 5167,69 euros

Dépenses à prévoir : régie d'avance pour les classes 150 euros x 4 = 600 euros, à prévoir la location de Roméo le lapin, assurance COOP

Entrées : dons des parents d'élèves de 2102,50 euros. Nous remercions les parents pour leur générosité.

Entrées à prévoir : Photographe, marché de Noël

-Sécurité et vigipirate

- Vigipirate :

Nous sommes toujours au niveau le plus élevé « urgence attentat ».

La directrice fait la même information que l'année dernière à savoir :

Au niveau de l'école, les parents ne peuvent plus accompagner leur enfant au sein de l'école. L'accueil et la sortie des élèves s'effectuent au portillon à 8H30, à 11H30, à 13H20 et à 16H30.

Le portillon de l'école est fermé à clé pendant les heures d'enseignement soit de 8H30 à 16H30. Pour accéder à l'école, il faut appeler le gardien ou les agents d'accueil au numéro de téléphone portable indiqué sur le portillon.

Sur le temps périscolaire, les mercredis et en soirée, la mairie a décidé de laisser ouvert le portillon.

La directrice indique que cette mesure permet un flux permanent des parents le soir à 18 heures et des allers-venues de personnes dans l'allée de l'école les mercredis. Cela génère des attroupements de parents qui discutent et qui entrent également avec leur vélo. L'équipe enseignante précise que lors d'événements organisés par l'école, la mairie demande un filtrage des personnes pour l'accès à l'école. La directrice pense comme l'année dernière que des aménagements peuvent être trouvés pour limiter l'accès à cette allée comme cela est le cas sur le temps scolaire en attendant la pose d'une gachette prévue au portillon.

La directrice alerte les parents sur la nécessité de ne pas regarder leur enfant au travers de la clôture de la cour de l'école et de ne pas filmer et prendre en photo les élèves dans la cour. Cela empêche les équipes encadrantes enseignantes et périscolaire d'assurer pleinement la sécurité de vos enfants. Nous sommes systématiquement obligés de venir voir quelle est la personne qui parle et/ou prend des photos.

- Les exercices de sécurité :

Ils sont faits conjointement avec l'école Anatole France puisque nous avons la même centrale.

- Deux exercices incendie par an : le premier a eu lieu le 29 septembre 2025. Les élèves sont sortis dans le calme au point de rassemblement dans la cour.
- Deux exercices PPMS (plan particulier de mise en sûreté) :
 - PPMS 'risques majeurs' programmé au niveau du département aura lieu dans le courant du mois de décembre 2025 ; c'est une mise à l'abri simple des élèves.
 - PPMS 'intrusion' a eu lieu le 10 octobre 2025. Il est réalisé sous forme de jeu. Les élèves sont invités à se cacher et à rester silencieux afin que la Directrice ne les trouve et ne les entende pas.

-Vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur sans modification par rapport à celui de l'année dernière est soumis au vote et est voté à l'unanimité par les membres du CE.

-Vote des dates des conseils d'école suivants

Les dates suivantes sont proposées et validées par les membres du CE : le mardi 10 mars 2026 et le mardi 23 juin 2026.

-Information sur les réservations cantine et goûter

La directrice a envoyé un mail hier aux parents à ce sujet.

***Les repas et les goûters sont commandés à la pièce, en fonction du nombre d'enfants présents le matin à l'école.**

*Les effectifs sont comptabilisés et transmis tous les jours à **9h** en mairie.

***L'école ne dispose d'aucun stock de nourriture.**

En conséquence :

-Si votre enfant est absent le matin mais revient pour 11H30, il faut **prévenir au minimum la veille** (directrice et enseignante) pour que son enseignante compte son repas et éventuellement son goûter lors de l'effectif cantine et goûter réalisé le matin.

-Si votre enfant est absent le matin mais revient à 13H30 et que vous souhaitez qu'il reste au goûter, il faut également **nous prévenir la veille** afin que nous comptabilisions son goûter lors de l'effectif du matin.

Donc même si vous avez inscrit votre enfant sur le portail famille et qu'il est absent le matin sans information de votre part la veille sur sa présence l'après-midi pour la cantine et/ou le goûter, son repas et/ou goûter ne sera pas comptabilisé lors de l'effectif cantine et goûter du matin, votre enfant pourra être accepté mais son repas et/ou goûter ne pourra pas être garanti.

Madame Chayé-Mauvarin indique qu'elle va se renseigner sur la problématique du « pas de stock ».

2- Organisation pédagogique

Sortie, spectacle et projets

Le photographe est prévu pour le vendredi 7 novembre.

La médiathèque vient à nous cette année pour les 4 classes pour 3 séances de lecture : la première a eu lieu jeudi 6 novembre puis auront lieu le 18 décembre et le 5 février.

La fête d'halloween à l'école le vendredi 17 octobre. Les élèves prennent plaisir à y participer.

Marché de Noël et spectacle/chorale par les élèves le mardi 9 décembre. Nous avons pu avoir le gymnase pour faire une représentation avec les élèves.

Spectacle de Noël pour les élèves le mardi 16 décembre à l'école : « Le noël de Néroline » par la compagnie Pois et senteurs.

Spectacle « blanc comme neige » par la compagnie La magouille le lundi 16 mars 2026 à l'Atrium.

Une fête de fin d'année et une sortie de fin d'année seront également organisées.

-Programme EVRAR : éducation à la vie affective et relationnelle

Ce programme se décline en 3 points :

- se connaître, vivre et grandir avec son corps ;
- rencontrer les autres et construire avec eux des relations, s'y épanouir ;
- trouver sa place dans la société, y être libre et responsable.

À l'école maternelle, l'éducation à la vie affective et relationnelle se développe à partir de la considération du corps, des sentiments et des émotions, du respect de l'intimité et de l'égalité entre les filles et les garçons. Pour mettre en œuvre le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, l'équipe éducative peut s'appuyer sur le quotidien de la classe et sur les activités qu'ils ont l'habitude de mener. Une attention soutenue est donnée au repérage d'enfants en danger, et plus largement à la protection de l'enfance.

-Présentation du pôle harcèlement

Voir le plan de prévention en annexe 1.

-Le RASED

Le RASED est le Réseau d'Aide Spécialisés aux Elèves en Difficultés. Il est constitué d'une psychologue et d'enseignants spécialisés.

Une psychologue de l'EN Madame Stéphanie Alduc intervient en observation dans les classes à la demande des enseignants ou des parents et peut effectuer des bilans individuels des élèves après l'accord des deux parents. Elle intervient sur l'école deux demi-journée par mois ce qui fait deux fois par période. Une enseignante spécialisée à dominante pédagogique peut intervenir en maternelle pour les élèves de GS en période 5 (mai-juin 2026).

3- Points concernant la mairie

Demande de l'école en matériel informatique :

- Point sur le matériel informatique demandé pour 2026

L'année dernière, nous avons obtenu un ordinateur fixe pour la bibliothèque afin de faire la méthode d'enseignement du vocabulaire apprentilangue.

Nous avons deux tablettes, ce matériel avait été demandé par l'Inspectrice.

Pour l'investissement 2026 en informatique : Nous avons demandé deux tablettes de plus puisque 2 tablettes pour 4 classes ce n'est pas suffisant. Nous souhaitons utiliser ces tablettes pour disposer d'un carnet de réussite numérique pour les élèves.

Également, comme chaque année, depuis 5 ans, nous renouvelons notre demande d'une housse de transport pour le vidéo projecteur de l'école. Pour l'instant, nous le transportons dans son carton d'origine ce qui est peu pratique.

- Point sur la récupération de matériel informatique venant de l'élémentaire

Nous avons récupéré 4 ordinateurs portables venant de l'élémentaire. Ils sont vraiment en fin de vie. Leur utilisation est très limitée.

Demande de l'école pour l'investissement 2026

Nous avons eu de nouvelles restrictions concernant les demandes d'investissement :

- Il doit être durable

- Tout matériel dont le devis est inférieur à 500 euros HT devra être commandé sur le budget fonctionnement de l'école.

Nous avons demandé :

-Pupitre et sèche dessin chez SDM : 774,20 euros (classe 1)

- Murs sonores interactifs et tableaux bavards chez EASYTIS : 796,20 euros (pour les 4 classes)

-Nattes de sol chez Nathan : 518 euros (pour 3 classes)

Les nattes de sol n'ont pas été prises en compte dans ma demande, elles ont été considérées comme devant passer dans le budget fonctionnement de l'école. La directrice avoue ne pas comprendre cette décision puisque c'est un équipement durable.

Point sur le problème de rangement : Demande réalisée et à venir

Nous avons reçu une armoire métallique (investissement 2025) pour ranger du matériel de motricité.

Une étagère de belle facture a été posée avec emprise au sol (pas de perçage au mur) dans la classe 2.

Pour les salles de réserve de l'étage. Des mesures ont été prises pour la réalisation de devis de deux armoires pour une salle et pour la pose de rayonnage dans l'autre.

Nous aimerions savoir si les devis ont bien été faits et s'ils ont été acceptés ?

Madame Chayé-Mauvarin indique que c'est en cours.

Retour sur la mise en place du rack à vélos : Demande d'un autre rack et qu'ils soient couverts.

Mme Chayé-Mauvarin indique que la demande pour le deuxième rack a été mise au budget, c'est en attente de l'arbitrage.

Il n'est pas prévu de couvrir les racks pour le moment.

Travaux :

-Pose d'une gachette et d'un interphone pour ouverture à distance du portillon ?

Madame Chayé-Mauvarin indique que c'est en cours.

-Places avec alvéoles pour garer les voitures dans l'allée de l'école ?

Mme Chayé-Mauvarin indique que la demande de pavés enherbés a été mise au budget, c'est en attente de l'arbitrage.

- Retour sur les travaux effectués / demandés :

+ serrures à badge

Des serrures à badges ont été installées sur les ouvertures extérieures de l'école. A la rentrée, l'école a été dotée seulement de deux badges pour 5 enseignantes. Depuis mardi soir, toutes les enseignantes ont un badge pour pouvoir entrer dans l'école du lundi au vendredi de 7 heures à 19 heures.

Le badge de la directrice avait la même amplitude horaire ce qui ne lui permettait pas de partir plus tard lors de réunion et de venir le WE. Un élargissement des horaires a été obtenu jusqu'à 21 heures le soir du lundi au vendredi et le samedi de 8 heures à 14 heures. La directrice a demandé à avoir un accès augmenté sur le samedi après-midi et le dimanche ce qui lui a été refusé.

+ remplacement du grillage de l'enceinte de la cour côté rue Anatole France

Le grillage vieillissant a été remplacé par des plaques. Deux plaques ont également été posées sur le portail pompier et le brise vue a été enlevé. La directrice remercie la ville d'avoir effectué ces travaux qui permettent d'augmenter la sécurité des élèves. La pose de plaque pourrait être poursuivie au niveau du portail de la cour et du portail de l'allée de l'école pour remplacer les brise-vues.

+ Peinture et trous à reprendre : Une date est-elle prévue pour la réalisation de ces travaux ?

La demande a été prise en compte. Il faut que le service trouve le temps de le faire, il n'y a qu'un seul apprenti peintre.

+ Copeaux et géotextile dans la cour

Des copeaux ont été livrés une semaine après la rentrée des classes. La quantité commandée n'était pas suffisante pour les deux écoles. Tous les copeaux ont été mis aux Iris. Néanmoins la quantité n'est toujours pas optimale, le géotextile ressort toujours par endroits.

+ Bras de porte demandé pour la salle des maîtres et des ATSEMs

Il faut que la directrice refasse une demande.

Demandes des parents d'élèves

- Point sur le fonctionnement du périscolaire (Préoccupations des parents d'élèves) :

+ Livret d'accueil à transmettre en amont de la rentrée

Une suggestion serait de déposer les livrets sur le portail famille ou sur le site de la ville.

+Amélioration de l'accueil des élèves PS à la rentrée

Les parents d'élèves souhaiteraient que pour le premier mercredi la demi-journée soit proposée pour faciliter l'adaptation des enfants.

+Manque d'informations sur la journée pédagogique

Il est rappelé aux parents que l'information est disponible sur le portail famille.

+Demande d'un accueil uniquement le matin pendant les vacances scolaires

Madame Chayé-Mauvarin indique que l'équipe d'animation établit une progression pédagogique sur la journée. De plus il est difficile d'organiser des sorties sur la journée si des enfants sont inscrits en demi-journée.

+Proposition concernant l'organisation des inscriptions : une journée dédiée par école

Cette proposition sera à présenter lors de la réunion parents élus /mairie prévue le 10 novembre.

+Amélioration souhaitée de la salle d'attente du portail famille

Les parents élus informeront avoir fait remonter ce problème directement au service de la mairie concerné.

+Accueil du matin : qui le gère et quelles sont les qualifications du personnel ?

Ce sont des agents communaux : une agent d'accueil de l'école, les ATSEM, une employée de restauration de l'école et une agent d'entretien de l'école.

- Concernant le parvis de l'école :

+ Certains parents attachent leur chien au rack à vélo : risque pour les élèves

+ Carrés d'herbe peu entretenus et caméra obstruée par la végétation

Les membres du conseil d'école indiquent que ces questions ne sont pas du ressort du conseil d'école. Néanmoins la végétation n'obstrue pas la caméra.

+ Demande d'un abri vélo

Les parents d'élèves indiquent qu'ils souhaiteraient que le rack à vélos côté rue Anatole France soit couvert.

Demande de la Direction de l'école :

Problème de stationnement « sauvage » à proximité de l'école :

Demande renouvelée de signalétique pour interdire le stationnement dans l'angle entre le parvis et l'avenue Edouard Branly ou la mise en place d'une ligne jaune ou certainement plus efficace la pose de poteaux afin d'empêcher le stationnement de voiture.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'école est levé à 20H08.

Merci d'avoir pris connaissance de ce compte rendu.

Annexe 1

Plan de prévention du harcèlement entre élèves

École maternelle Les Iris-Chaville

15è circonscription des Hauts-de-Seine

PREVENIR

- Développer les compétences des élèves à « apprendre ensemble et vivre ensemble » :
 - Apprendre à coopérer aux travers de jeux et d'activités collectives
 - Participer à des activités langagières discursives permettant de confronter son point de vue à celui des autres, élargir sa propre manière de voir ou de penser
 - Apprendre à distinguer, identifier et exprimer verbalement ses émotions et sentiments (vocabulaire et expression artistique notamment)
 - Développer une première sensibilité aux expériences morales (sentiment d'empathie, expression du juste et de l'injuste, questionnement des stéréotypes, etc.) notamment au travers des histoires lues en classe
- Parcours littéraire dédié avec un titre spécifique à chaque niveau d'enseignement
- Développer des projets communs et événements collectifs renforçant le sentiment d'appartenance au groupe comme facteur protecteur
- Aménager la cour pour les temps de récréation (pneus, élastiques, frites, planchettes de bois...)

FORMER / SE FORMER

- Informer les nouveaux professeurs nommés dans l'école du programme d'actions inscrit au plan de prévention
- Formation continue et progressive des enseignants aux démarches de prévention

Parcours littéraire

visant à développer l'empathie des élèves et prévenir le harcèlement entre élèves

Découverte des émotions	Sensibilisation aux relations entre camarades
PS <i>À l'intérieur de moi</i> – A. Gaud – Actes Sud junior <i>Aujourd'hui je suis...</i> -- M. van Hout – Mineditions	PS <i>Timothée va à l'école</i> – Rosemary Wells – L'Ecole des loisirs <i>Le vilain petit canard</i> – Attilio – Gallimard jeunesse Giboulées
MS : <i>Emotions</i> – Rascal -- Pastel <i>Il y a des jours...</i> -- Mies van Hout – Minedition	MS <i>Tom petit homme</i> – Edouard Manceau – Albin Michel Jeunesse <i>Le vilain petit canard</i> – Xavier Deneux -- Milan
GS : <i>Dans mon petit cœur</i> <i>Jo Witek & Christine Roussey</i> – De La Martinière Jeunesse <i>À quoi penses-tu ?</i> – Laurent Moreau – Hélium <i>Paul</i> – A. Brière-Haquet – Frimousse	GS <i>La Rumeur</i> – Zaza Pinson – Kaléidoscope <i>Marcel la Mauvette</i> – A. Browne – Ecole Loisirs <i>Le vilain petit canard</i> – conte par Claude Clément (texte sur le rabat) -- Seuil jeunesse